

Les relations politiques et économiques mouvementées du Niger et de la Libye

Emmanuel GRÉGOIRE

L'Afrique noire et la Libye ont une tradition d'échange ancienne. Dès le xv^e siècle, des flux de marchandises partaient de Tripoli pour rallier les grandes cités haoussa que sont Katsina et Kano en passant par Ghadamès, Ghat, Agadez, Djadjidouna et Zinder. Les commerçants tripolitains et ghadamésiens, qui animaient ces flux, installèrent des correspondants dans ces villes, sans doute dès le xviii^e siècle. Ces derniers réceptionnaient les marchandises convoyées par des Touaregs et, inversement, approvisionnaient le réseau en produits d'Afrique noire. A Tripoli, ces négociants arabes étaient en contacts avec des marchands européens qui s'y établirent dès la deuxième moitié du xvii^e siècle tandis qu'à Kano leurs intermédiaires traitaient avec des commerçants également arabes mais aussi haoussa.

A la fin du xix^e siècle (Miège, 1975), la conquête de l'Afrique de l'Ouest par les puissances européennes s'intensifia et perturba ces grands courants d'échanges transsahariens : la France freina ainsi les flux marchands entre le pays haoussa et la Libye passée sous la tutelle de l'Italie au début des années 1930. Cette politique se renforça avec l'arrivée au pouvoir de Mussolini puis la constitution d'un axe Rome-Berlin (1936).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, ces échanges demeurèrent marginaux car ils restaient handicapés par un environnement hostile : la traversée du désert du Ténéré s'avérait difficile pour des véhicules encore peu performants. Aussi, au cours des années 1950, les quelques marchandises que le Niger et la Libye échangeaient passèrent par l'Algérie, les camions s'efforçant de contourner le Ténéré. Pour cela, ils partaient d'Agadez d'où ils regagnaient Tamanrasset. Ils traversaient ensuite le Hoggar pour atteindre Djanet puis rentrer en Libye par Ghat après avoir

contourné le massif du Tadrart. Dans le sens sud-nord, les produits échangés étaient constitués presque uniquement de bétail, dans le sens opposé de produits alimentaires. Ce trajet a été abandonné au cours des années 1960 en raison des progrès réalisés en matière de transport, les camions, plus fiables, affrontant désormais le Ténéré depuis Agadez jusqu'à Dirkou d'où ils ralliaient Sebha par l'oasis frontalier de Toummo puis Gatroun.

Bien qu'ils aient été, depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi, très tributaires des relations diplomatiques entre les deux États (Bellot, 1980), les échanges nigéro-libyens ont connu au cours de ces dernières années un véritable regain, si bien que le vieil axe transsaharien Tripoli-Agadez-Kano est en train de renaître après presque un siècle de léthargie.

L'ère Diori Hamani (1960-1974)

Plus que par de réelles luttes ethniques intestines, la jeune nation nigérienne a toujours été menacée par des forces centrifuges qui pouvaient conduire au détachement de grands ensembles régionaux (Raynaud, 1990). Les choix politiques et économiques de ses dirigeants, conscients de ce risque, ont toujours tenu compte des mesures adoptées par leurs puissants voisins : le Nigeria, qui exerce une forte influence économique, culturelle, religieuse et linguistique sur plus de la moitié de la population du pays, l'Algérie et surtout la Libye. C'est davantage vers cette dernière que se tournent les minorités touarègues et toubou, à tel point que l'on ne peut traiter de la politique de l'État nigérien à leur égard sans prendre en compte ses relations diplomatiques avec la Libye.

Profitant d'un voyage en Turquie du roi Idris I^{er} El-Senoussi (1^{er} septembre 1969) le capitaine Mouammar Al-Kadhafi, alors âgé de 27 ans, s'empara du pouvoir en Libye avec un groupe d'officiers. Autopromu colonel le jour même, il remit sur le devant de la scène politique nigérienne le « problème » touareg. Certes, le président Diori Hamani avait toujours fait preuve de prudence en renforçant l'ancrage des populations touarègues et toubou au sein de la collectivité nationale à travers leur participation à ses différents gouvernements. A partir de 1969, il dut prendre en compte les actions imprévisibles du bouillant colonel dont les visées expansionnistes étaient clairement affichées. Peu après sa prise du pouvoir, le nouveau chef d'État libyen s'efforça en effet d'exercer une influence grandissante au sein des minorités sahariennes.

Ces minorités constituaient pour lui un puissant moyen de pression sur les autorités nigériennes d'autant plus que son arabo-islamisme exacerbé

semblait y rencontrer un écho favorable. Diori Hamani dut faire preuve de doigté dans ses relations avec le colonel Kadhafi, qui envoya son armée occuper les fortins édifiés par les Français dans le Kawar mais aussi le puits de Toummo amputant le territoire nigérien de près de 20 000 km² (Baulin, 1986). S'abstenant d'entreprendre toute reconquête¹, le président Diori Hamani adopta un profil bas pour neutraliser le dynamisme expansionniste de son turbulent voisin qui s'avérait d'autant plus dangereux qu'il se faisait au nom de l'islam et du socialisme. C'est dans cet esprit qu'il se rendit en visite officielle à Tripoli (il fut le premier chef d'État d'Afrique noire à effectuer un tel voyage). Il y signa un traité d'amitié et de bon voisinage (17 février 1971) et créa une commission nigéro-libyenne de coopération économique : la Libye accordait une subvention de trois millions de dollars au Niger et des prêts totalisant quelque dix autres millions, sommes qui devaient être allouées à des projets de développement (ces sommes ne furent jamais versées).

Au cours des années 1970, ces considérations politiques commencèrent à influencer les échanges marchands nigéro-libyens, même si l'accession du Niger à l'indépendance ne modifia pas les (faibles) flux qui caractérisaient la fin de l'époque coloniale (les contraintes physiques restaient déterminantes). Des Touaregs traversaient le Ténéré avec des caravanes de 50 à 200 chameaux pour les vendre dans le Sud libyen (ils ne se séparaient que d'une bête sur deux afin de ramener des marchandises au Niger). Parallèlement, des camionneurs amenaient à Agadez des pâtes, de la farine de blé, de l'huile d'olive turque, des matelas, des tapis et divers produits méditerranéens. Au retour, les véhicules rapportaient à Ghat, à Sebha et à Mourzouk des moutons, du mil et du henné qui provenaient du Nigeria et des régions de Maradi et à Zinder. Ce henné était ensuite ventilé à l'intérieur de la Libye parfois même jusque sur les rives de la Méditerranée. Le pays haoussa et la Tripolitaine réactivaient leurs échanges interrompus par la colonisation.

A la fin des années 1960, l'exploitation de l'uranium nigérien fut un nouvel enjeu dans les relations nigéro-libyennes. Le président Diori Hamani attachait une importance capitale à cette nouvelle industrie capable à ses yeux de permettre le développement économique et social de son pays. Entendant par conséquent obtenir une bonne rémunération des exportations d'uranium, il dut affronter le Commissariat (français) à l'énergie atomique (CEA) qui s'efforçait de limiter ses retombées financières au Niger au nom de la rentabilité d'ensemble du projet. Au début de l'année 1974, une négociation opposa le gouvernement français aux

1. Au même moment, le président François Tombalbaye accusa Tripoli d'immixtion dans les affaires intérieures du Tchad.

autorités nigériennes à propos de la revalorisation du cours de l'uranium. le premier, sous la pression du CEA, refusant une augmentation substantielle de son prix. Une ultime rencontre devait se dérouler à Niamey le 18 avril mais n'eut jamais lieu, l'armée ayant chassé Diouri Hamani du pouvoir (15 avril). L'hypothèse d'une collusion entre la cellule de l'Élysée dirigée par Jacques Foccart et les putschistes nigériens ne peut être écartée malgré les démentis officiels. Cette thèse paraît renforcée par les dispositions de la convention signée entre le Niger et la Libye quelques semaines avant le coup d'État. Ce traité prévoyait la création d'une société minière financée par la Libye qui aurait bénéficié d'un monopole de recherche et plus encore d'exploitation et de commercialisation de l'uranium : ce pays entendait donc bien acheter ce minerai stratégique.

L'ère des régimes militaires (1974-1993)

Si le nouveau chef de l'État, le général Seyni Kountché, ne ratifia pas le traité de défense et de sécurité signé par son prédécesseur avec la Libye, il affirma néanmoins sa détermination à vendre l'uranium à qui souhaitait l'acheter « y compris au diable », expression restée célèbre. Selon lui, le précieux minerai relevait de la seule souveraineté de son pays. Aussi il vendit quelques tonnes d'uranium à la Libye sachant sans doute qu'elle ne disposait ni de la technologie ni des usines de retraitement nécessaire à la fabrication de la bombe atomique. Ce pays déboursa ainsi près de 31 milliards de francs CFA pour 1212 tonnes en 1981, soit une quantité quatre fois supérieure à celle de l'année précédente (Dagra, 1987)². A la satisfaction des Occidentaux, les achats libyens cessèrent l'année suivante en raison de la détérioration des relations diplomatiques entre les deux pays : le général Seyni Kountché se méfiait de la décision du colonel Kadhafi de constituer une légion islamique en faisant appel aux jeunes Touaregs exilés en Libye après la sécheresse de 1974 et à ceux restés au Niger et au Mali. Une autre de ses initiatives parmi les plus menaçantes proposait la formation des États-Unis du Sahel qui devaient regrouper, au nom d'un panislamisme, plusieurs États sahariens, dont le Niger.

2. Cet auteur avance que le prix du kilogramme d'uranium acheté par la Libye était supérieur à celui des autres clients du Niger (26 000 francs CFA au lieu de 20 000). Un rapport confidentiel du FMI (avril 1984) présente des données un peu différentes chiffrant les exportations d'uranium vers la Libye à 347 tonnes en 1979, 591 en 1980, 999 en 1981 et 100 tonnes en 1982.

Fa
au Te
Niger
nue u
plus q
à l'éc
pemer
pastor
extéri
Tripol
raison
davar
(const
arabis
dével
n'app
matiq
qu'un
représ
en bu
A
deux
Mali
sabota
s'em
s'exil
tants
actes
signal
y étai
comm
Daou
les co
depuis
piste
année

3.
4.
bénéfi
5.
Mali,
6.

Face à ces entreprises de déstabilisation qui atteignirent leur paroxysme au Tchad avec l'intervention des troupes libyennes, les relations entre le Niger et la Libye finirent par se dégrader. En 1981, la Libye était devenue un voisin trop remuant pour qu'un conflit ouvert n'éclate, d'autant plus que les promesses de coopération n'étaient pas tenues voire vouées à l'échec³. Ce fut le cas de la Société nigéro-arabe libyenne de développement de la production et de la commercialisation des produits agropastoraux (Sonal)⁴ et de la Banque nigéro-arabe libyenne pour le commerce extérieur et le développement (Balinex), continuellement renflouée par Tripoli qui l'utilisait pour affirmer sa présence au Niger et non pour des raisons économiques⁵. En fait, le Guide de la révolution s'impliquait davantage dans des opérations destinées à renforcer son islamisation (constructions de mosquée, dont la grande mosquée de Niamey) et son arabisation (ouverture d'un centre culturel arabe libyen dans la capitale, développement de l'enseignement de l'arabe). Le général Seyni Kountché n'apprécia guère ces actions et, sans toutefois rompre les relations diplomatiques, rappela son ambassadeur à Tripoli et ne maintint sur place qu'un chargé d'affaires. Dans le même temps, il exigea la fermeture de la représentation libyenne à Niamey après la transformation de l'ambassade en bureau populaire (13 janvier 1981).

A partir de 1982, une série d'événements envenima les relations entre les deux pays. En avril, un commando de quinze hommes parmi lesquels treize Maliens fut arrêté près d'Arlit où ils se préparaient à commettre des actes de sabotage dans les installations minières, à prendre en otage des expatriés et à s'emparer d'un dépôt d'armes. Un an plus tard, un Touareg, Khamed Moussa s'exila brusquement en Libye, emportant avec lui, selon la rumeur, d'importants documents militaires. Le général Seyni Kountché voyait derrière ces actes l'ombre du colonel Kadhafi. Toutefois, aucun incident militaire ne fut signalé dans les zones frontalières du Kawar et du Djado : l'armée nigérienne y était très présente, Agadez et Dirkou devenant d'importantes garnisons qui commandaient les postes avancés de Madama, de Chirfa, de Séguédine et de Dao Timmi. Ces régions étaient considérées comme une zone militaire par les commerçants arabes. Aussi, leurs camions la contournaient en passant, depuis la Libye, par Djanet et Tamanrasset avant de regagner Agadez : la piste qui relie Dirkou à Sebha ne fut donc plus empruntée pendant plusieurs années même si la frontière n'était pas officiellement fermée⁶. Les relations

3. Le général avait coutume de dire : « Les promesses de Kadhafi, c'est du vent ».

4. Créée en 1979, la Sonal cessa son activité en 1992 sans avoir connu un seul exercice bénéficiaire.

5. Pour des raisons également politiques, des banques analogues ont été installées au Mali, au Togo, au Burkina Faso et au Tchad.

6. De toutes les frontières du Niger, celle le séparant de la Libye n'est pas bornée.

marchandes entre les deux pays étaient alors marginales, les militaires nigériens considérant comme suspects les opérateurs qui poursuivaient leurs affaires avec la Libye.

Le dégel des relations diplomatiques s'amorça à l'occasion de la visite à Niamey du ministre libyen des Affaires étrangères qui prit bien soin de ne pas évoquer le litige frontalier relatif à l'oasis de Toummo (décembre 1984), puis après la disparition du général Seyni Kountché suite à une longue maladie (1987)⁷. Le colonel Ali Saibou, qui lui succéda, relâcha la pression exercée sur la communauté touarègue que son prédécesseur avait toujours soupçonnée de vouloir nuire à l'unité nationale et à la stabilité de l'État. Cette mesure était devenue indispensable après les graves événements de Tchín-Tabaraden (29-30 mai 1985)⁸.

La sécheresse de 1984 eut en effet des conséquences plus graves encore que celle de 1974 dans la mesure où le cheptel n'avait pas été reconstitué malgré les efforts entrepris. Aussi, des familles touarègues épargnées en 1974 perdirent à leur tour leur troupeau. Elles se réfugièrent en ville ou sur les sites de cultures de « contre-saison » mis en place pour regrouper les nomades afin de faciliter la distribution de vivres et les initier aux cultures irriguées de saison sèche. Au même moment, de nombreux jeunes Touaregs partirent en Libye, en suivant les routes caravanières, pour y trouver du travail. Ces Touaregs formèrent des communautés d'exilés, les *ishomar* (Bourgeot, 1995)⁹, qui constitueront l'essentiel des combattants de la rébellion, certains étant des guerriers expérimentés ayant combattu au sein de la légion islamique libyenne au Tchad.

Lors d'une visite officielle en Libye (1989), le colonel Ali Saibou incita ces réfugiés à rentrer au pays et leur promit de faciliter leur réinsertion. Plusieurs milliers de Touaregs répondirent à cet appel mais les promesses d'Ali Saibou ne furent pas tenues. Ces réfugiés connurent dans des camps un sort déplorable qui suscita chez eux un sentiment de révolte. En même temps, l'armée nigérienne, qui soupçonnait des groupes de jeunes rapatriés de Libye d'aménager des sites d'entraînement militaire dans le nord, procéda à des vagues d'arrestations. C'est donc dans un climat de conflit larvé que surgirent les seconds événements de Tchín-Tabaraden (mai

7. Cette période correspond aussi aux revers militaires du colonel Kadhafi au Tchad.

8. La version officielle des faits avance qu'un groupe de quatorze personnes tenta de s'emparer des fonds de l'agence spéciale et du bureau de poste, tuant deux gardes républicains et blessant un gendarme. Du côté des assaillants, une personne aurait été tuée, une blessée et dix autres appréhendées.

9. Pour André Bourgeot, les crises du pastoralisme ont provoqué un exode massif de jeunes chômeurs. Dans sa prononciation arabe, ce mot devient « *chomar* ». Il se berbérise en *ashamor* (pl. *ishumar*) et désigne cette génération de jeunes Touaregs nigériens ou maliens qui ont quitté famille et pays pour s'exiler en Algérie ou en Libye.

1990)¹⁰
Gall en

L'ère c

Les
avec l'
qui eff
Le gé
Mahar
reprise
Kadha
cadre c
généra
nation.
cette o
à l'arr
Quelq
de dot
étaient
entre l
qui ob

Les ex

La
annue
tons v
près d
vé de
1975,
9 000

10.
leurs a
Le bil
L'ordre
riens s
des po

1990)¹⁰ qui annoncèrent la rébellion, débutant avec l'attaque du poste d'In Gall en novembre 1991 (Bourgeot, 1994).

L'ère contemporaine (1993-2000)

Les relations diplomatiques nigéro-libyennes s'améliorèrent plus encore avec l'arrivée au pouvoir du président Mahamane Ousmane (avril 1993), qui effectua un voyage officiel à Tripoli peu de temps après son élection. Le général Ibrahim Maïnassara Baré, qui renversa le régime civil de Mahamane Ousmane en janvier 1995, se rendit également à plusieurs reprises en Libye afin de rompre son isolement diplomatique, le colonel Kadhafi lui apportant une aide financière de 467 millions de CFA dans le cadre de l'effort de redressement national (mars 1996). Un an plus tard, le général le reçut à Niamey alors qu'il venait assister à la conférence internationale sur le soufisme, bravant l'embargo aérien dont il était l'objet. A cette occasion, Kadhafi fit don d'un avion Antonov et de matériel militaire à l'armée nigérienne pour un montant de deux milliards de francs CFA. Quelques mois plus tard, il proposa une convention de prêt de 16 millions de dollars qui n'a finalement pas été signée par le Niger tant ses conditions étaient léonines. Dans ce contexte politique plus favorable, les échanges entre les deux pays prirent un réel essor malgré l'inconvertibilité du dinar qui obligeait les opérateurs à recourir au troc (Grégoire, 1998).

Les exportations de bétail nigérien vers la Libye

La Libye est un gros importateur de bétail : on estime ses importations annuelles à plus de 1 700 tonnes de viande par an et près de 500 000 moutons vivants, ce qui représente une somme de quatre millions de dinars soit près de sept milliards de francs CFA (Georgy, 1996). Un circuit fut réactivé depuis le Niger qui exportait déjà quelques animaux au Maghreb : en 1975, le service départemental du plan d'Agadez estimait que près de 9 000 ovins étaient exportés surtout vers la Libye, 4 000 caprins, 500 bovins

10. Trois groupes touaregs attaquèrent de nouveau cette petite localité, concentrant leurs actions sur la prison civile, la sous-préfecture, la gendarmerie et le bureau de poste. Le bilan de l'opération était estimé à trois morts et quatre blessés du côté des forces de l'ordre et à trois morts parmi la population. A leur arrivée sur place, les militaires nigériens se livrèrent à une véritable opération de ratisage et à de multiples exactions contre des populations civiles touarègues, faisant de très nombreuses victimes.

(en Algérie) et 2 500 camelins (en Libye principalement)¹¹. En 1984, ces exportations nigériennes composées de camelins destinés à la boucherie et de moutons (notamment à l'occasion de l'Aïd el-Kebir)¹² prirent une grande ampleur sous l'impulsion de quelques commerçants d'Agadez et d'une société libyenne, Mourzouk trans desert, dirigée par un homme d'affaires en même temps haut responsable politique du Sud libyen¹³ et proche du colonel Kadhafi. Cette société proposa des contrats de fourniture de bétail qui portèrent parfois sur 4 000 bêtes livrables en trois ou quatre tranches. Réglés par la Balinex, ces contrats représentèrent des sommes élevées et furent très lucratifs pour les exportateurs nigériens car le prix de chaque bête était au minimum triplé voire quadruplé à l'arrivée en Libye.

Ces mouvements de bétail se tarirent du fait des difficultés financières de la société Mourzouk, qui avait diversifié son activité en ouvrant un magasin à Niamey où elle vendait des produits d'origine libyenne (tapis, dattes, *macas*, semoule, etc.)¹⁴. Ne parvenant plus à assurer ses règlements, les exportateurs nigériens devinrent plus réticents à poursuivre leur activité en raison de l'accumulation d'impayés. En février 1997, la Balinex les estimait à près de trois milliards de francs CFA dont 700 à 800 millions de francs CFA pour la seule année 1996. Le colonel Khadafi finit par payer ces arriérés lorsqu'il se rendit au Niger à l'occasion de la conférence internationale sur le soufisme. L'insécurité engendrée par la rébellion touarègue (1991-1996) perturba également ces flux de bétail si bien que les exportateurs nigériens ne purent tirer partie de la dévaluation du franc CFA (janvier 1994) qui redonnait pourtant un gain de compétitivité aux productions nigériennes.

Ces flux, bien qu'à présent moins importants que par le passé, perdurent toutefois : des caravanes de chameaux se dirigent encore vers Ghat, Sebha, Gatroun et Mourzouk. Les transactions s'effectuent de gré à gré entre opérateurs arabes d'Agadez et Libyens qui sont des commerçants ou des bouchers. Ces exportations qui représentent chaque année près de

11. Ministère du Plan, *Bilan départemental d'Agadez*, République du Niger, Agadez, 1978.

12. Leur prix passe de 220 dinars à 300 voire 400 dinars à l'approche de la fête (soit de 35 000 francs CFA à 45 000 voire 65 000 francs CFA ce qui représente deux à trois fois le prix payé au Niger).

13. Cette personnalité, qui avait de solides relations au Niger, est aussi à l'origine du développement des relations aériennes entre Tripoli, Sebha, Agadez et Niamey. Elles cessèrent avec l'embargo aérien décrété par l'ONU contre la Libye en 1992.

14. Ce magasin fut un échec commercial car les Nigériens le boudèrent, restant méfiants à l'égard de tout ce qui provenait de Libye. Aussi, il cessa toute activité un an après son ouverture, sa rentabilité étant par ailleurs affectée par de multiples malversations.

trois milliards de francs CFA, soit plus de dix mille bêtes, s'effectuent souvent sous forme de troc pour contourner l'inconvertibilité du dinar (chameaux contre produits libyens).

Le négoce des produits libyens subventionnés

Ces exportations de bétail se traduisent en effet par des flux de contrepartie constitués de marchandises apportées aux correspondants des commerçants libyens. Ces intermédiaires, qui se sont réinstallés à Agadez dès la reprise des relations diplomatiques avec la Libye, mettent à leur disposition des entrepôts, traitent en leur nom avec l'administration des douanes et les aident à trouver des clients pour leurs marchandises et des fournisseurs en produits d'Afrique noire afin que leurs camions ne repartent pas à vide.

Ces importations de Libye offrirent longtemps des opportunités d'affaires très intéressantes, apportant des denrées alimentaires peu coûteuses car subventionnées en Libye¹⁵. Un témoin se souvient de l'arrivée d'un convoi de plus d'une centaine de camions. Ces véhicules transportaient des pâtes alimentaires, les fameux *macas*, mais aussi de la semoule, du riz provenant d'Asie, de la farine de blé, de l'huile de soja, du lait en poudre, des boîtes de concentré de tomates d'origine italienne, des biscuits, des tissus, des matelas, de l'électroménager, des pièces détachées d'automobiles, des matériaux de construction légers, des couvertures en laine et des tapis. Outre ces articles, il y avait, comme à l'époque précoloniale, des produits d'origine méditerranéenne. Enfin, quelques véhicules tout-terrain du convoi et des camions à six roues motrices étaient revendus : un négoce de véhicules administratifs volés en Libye s'est en effet développé, des filières arabes et toubou les écoulant au Niger, au Mali et même en Mauritanie. Les camions remontaient en Libye chargés de henné, d'épices, de gingembre, d'arachides, de clous de girofle, de sésame, de mil destiné aux Tchadiens et aux Nigériens qui habitent le Sud libyen, de natron, de gomme arabique, de pagnes, de tissus luxueux (basins), de divers produits nigériens (parfumerie, cosmétiques et pommades) et d'ovins. Tous ces produits étaient commandés par des commerçants libyens d'Agadez à leurs partenaires haoussa de Zinder et de Maradi qui se les procuraient dans le sud du Niger ou au Nigeria.

Ces convois de marchandises libyennes sont beaucoup moins importants qu'à la fin des années 1980 en raison de l'insécurité créée par la rébellion touarègue qui les a attaqués à plusieurs reprises. Les produits

15. La Libye n'exporte pas de dattes car sa production est limitée et moins appréciée que celle de l'Algérie.

alimentaires subventionnés (*macas*) constituent l'essentiel des flux. Leur évaluation est difficile étant donné leur caractère frauduleux et les précautions prises par les commerçants pour ne pas acquitter les taxes d'importation en vigueur au Niger.

Ce négoce des produits subventionnés, qui fait pourtant l'objet d'un monopole d'État en Libye et d'une interdiction d'exportation, est aux mains de gros commerçants de Sebha. La plupart sont apparentés au colonel Kadhafi ou à son second le commandant Jalloud. Ces appuis politiques leur confèrent une totale impunité qu'ils mettent à profit pour se livrer à la contrebande : ainsi les produits de première nécessité exportés au Niger sont théoriquement destinés aux garnisons du sud. En pratique, la complicité d'officiers supérieurs permet de les détourner depuis Tripoli. L'organisation de la filière repose donc sur une étroite collusion entre militaires de haut rang qui détiennent le pouvoir et hommes d'affaires. C'est le cas également du commerce des cigarettes.

Le négoce des cigarettes

Depuis plus de trente ans, le Niger tire de substantiels revenus de mouvements de réexportations de cigarettes dirigés vers le Nigeria où leur importation y est interdite pour protéger l'industrie nationale. Selon le même principe, des flux se développèrent vers la Libye en raison de la forte taxation voire de l'interdiction d'importer des cigarettes étrangères décrétées par ce pays pour le même motif que le Nigeria. Conjugées à l'inconvertibilité du dinar et au refus de la banque centrale libyenne d'accorder des lignes de crédit aux importateurs, ces mesures encouragèrent les circuits de fraude qui se renforcèrent après l'embargo décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1992.

Les prémices de ce négoce au Niger remontent à la fin des années 1980. Il porta d'abord sur des quantités limitées : des Libyens profitèrent de la liaison aérienne Niamey-Sebha pour s'approvisionner dans la capitale nigérienne en alcools et en cartons de cigarettes américaines qu'ils glissaient dans leurs bagages. Arrivés à Sebha, ils bénéficiaient de la complicité de l'équipage et des douaniers de l'aéroport. Ce petit trafic prit de l'ampleur au point que certains commerçants de Sebha firent régulièrement la navette entre les deux pays. L'embargo aérien décrété contre la Libye mit brutalement fin à ce commerce par la voie aérienne. L'activité se restructura avec l'intervention d'une société de droit nigérien à capitaux libanais déjà spécialisée dans le transit des cigarettes vers le Nigeria : la Sobimex. Créée en mars 1990, cette SARL faisait partie d'un groupe multinational dont le siège était à Londres.

Dans ces réexportations vers la Libye, la Sobimex combina, au départ,

différents modes de transport : un avion de l'armée nigérienne était loué à raison de quatre millions de francs CFA l'heure de vol pour transporter des cartons de cigarettes depuis Niamey voire Cotonou jusqu'à Dirkou. Là, les camions prenaient le relais et amenaient les cartons de l'autre côté de la frontière. Le transport aérien fut abandonné en raison de l'ampleur que prit le trafic. La route fut alors privilégiée : pendant plusieurs années, près de dix conteneurs de cigarettes prirent, chaque mois, le chemin de la Libye. Agadez joua un rôle important dans ce négoce car elle constitua une plaque tournante et un point de rupture de charge car les conteneurs y étaient déchargés dans des entrepôts. Les cartons de cigarettes étaient ensuite ventilés en fonction des commandes (principalement vers Sebha mais aussi, en plus faible quantité, vers Tamanrasset). Les cartons destinés à la Libye étaient emportés par les camions de transporteurs arabes équipés de six roues motrices car il fallait traverser le désert du Ténére pour se rendre à Dirkou et à Bilma, dernier point de rupture de charge où la Sobimex louait les entrepôts. Le représentant de la société libanaise y gérait le stock et exécutait les ordres de livraison que ses dirigeants lui donnaient depuis Niamey. Les clients furent de gros commerçants arabes de Sebha, de Gatroun, de Mourzouk, de Ghadamès et de Ghat qui organisaient l'entrée illicite des cigarettes en Libye en prenant soin d'éviter les contrôles des douanes. Une fois arrivés à Sebha, les cartons de cigarettes étaient entreposés dans des jardins avant de prendre la route de Tripoli cachés dans des camions citerne ou de marchandises. Sebha est donc le pendant d'Agadez dans les échanges frontaliers entre le Niger et la Libye. Elle joue un rôle important dans ce commerce des cigarettes car elle en constitue à la fois le point d'arrivée en Libye et un lieu de redistribution : ses grands commerçants arabes les ventilent à l'intérieur du pays livrant leurs clients de Tripoli, de Syrte et de Benghazi.

Ces réexportations de cigarettes vers la Libye ont permis de rééquilibrer les échanges car le Niger n'a pas beaucoup d'autres produits à vendre à son voisin que du bétail. Les flux sont cependant moins importants qu'il y a quelques années. La filière reste enfin mystérieuse car des hommes politiques haut placés dans l'appareil d'État libyen en tirent profit puisque des parents proches du colonel Kadhafi y participeraient. Ce négoce rémunérateur, source de prébendes, éveilla également les convoitises des régimes civils et militaires au pouvoir à Niamey depuis 1990.

Les trafics illicites

Des témoignages avancent que certains cartons ne contiennent pas seulement des cigarettes mais aussi de la drogue destinée au marché européen. Cette dernière proviendrait du Nigeria ou transiterait par ce pays

depuis l'Asie. Enfin, la région du plateau du Djado et du Kowar, qui demeure une zone où l'État nigérien n'a guère de prises, a longtemps constitué une plaque tournante dans un commerce d'armes venues du Tchad où d'anciens soldats d'Hissène Habré s'en séparaient¹⁶. Ces armes étaient destinées au nord de l'Algérie où elles étaient réceptionnées par le Front islamique du salut. Elles ont aussi pourvu la rébellion touarègue. De même, plus à l'ouest dans la région du Tamesna située aux confins des frontières nigériennes, maliennes et algériennes, circulent également des armes : il s'agit d'une zone soumise à un activisme musulman intégriste, comme l'a reconnu le ministre nigérien de l'Intérieur et comme en attestent les affrontements qui auraient opposé à la fin de l'année 1998 les forces armées nigériennes à des éléments du Groupe islamique armé (GIA) près des monts Tazerzaït, où ce dernier avait une base d'entraînement¹⁷.

Rhissa ag Boula évoqua ces trafics obscurs avec la Libye dans un entretien accordé au journal *Le Républicain*¹⁸ : « Il y a le trafic de devises, d'armes et de voitures volées dans le sens nord-sud. Maintenant dans le sens sud-nord vous avez les cigarettes et bien d'autres choses ». Il poursuivait en avançant : « Au niveau des complicités politiques au Niger [...] il y en a partout. Les cigarettes et autre chose vont en Libye par Madama. Tout ce trafic continue à Malte, au Soudan, en Tunisie et enfin en Europe. Des complicités importantes sont nombreuses dans l'appareil d'État nigérien, des plus hautes autorités au capitaine de la garnison de Madama ».

Conclusion

Les échanges avec la Libye ont davantage souffert de troubles politiques plus que d'une géographie défavorable. Dans ses relations avec le Niger, elle ne poursuit pas véritablement d'objectifs économiques mais plutôt politiques : affirmer sa présence au sud du Sahara et y accroître son influence. Aussi, son attitude a toujours été très ambiguë et le demeure, comme l'illustre l'incident qui s'est produit le 5 juin 2002 dans l'Air : une patrouille militaire nigérienne interpella en pleine nuit le consul général de Libye d'Agadez¹⁹. Ce dernier se trouvait dans une zone qui sert

16. La piste caravanière qui traverse le Kowar a toujours été un vecteur de trafic d'armes comme l'a montré M. Le Cœur à propos de l'époque précoloniale (Le Cœur, 1985).

17. *Le Républicain*, n° 362, Niamey, 3 décembre, et n° 363, Niamey, 10 décembre 1998.

18. *Le Républicain*, n° 261, Niamey, 24 octobre 1996.

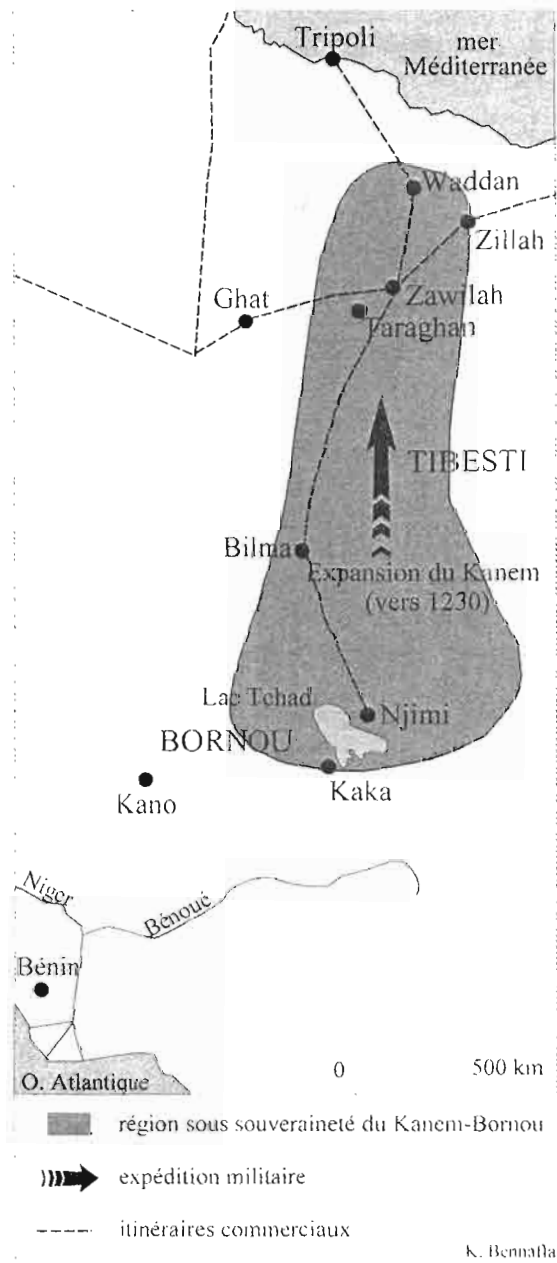
19. *Le Républicain*, n° 530, 13 juin 2002.

de refuge à des bandes armées dont les diverses attaques engendrent une insécurité croissante dans la région. Que faisait donc le consul de Libye seul en un tel lieu ? Était-il là pour des raisons familiales comme il l'a prétendu aux autorités (il aurait épousé une femme de cette région) ou pour un autre motif ? Ce flou laisse libre cours à toutes les suppositions. Enfin, comme autrefois l'uranium, le pétrole risque d'être un enjeu futur fort entre les deux États : les régions qui s'étendent du bassin de Mourzouk au lac Tchad (notamment les plateaux du Djado et du Manguéni), possèdent en effet un sous-sol riche en pétrole qui a déjà été prospecté par des sociétés américaines (Hunt Oil et Exxon).

Ces échanges commerciaux nigéro-libyens sont le fait uniquement d'opérateurs privés : il n'y a en effet pas de commerce officiel entre les deux États ni d'organisation supranationale pour les canaliser, aucun organisme économique régional n'associe les États sahariens. Lors d'un sommet (15 et 16 août 1997) qui réunissait à Tripoli cinq chefs d'État africains (Libye, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso), l'idée de la mise en place d'une telle organisation a été lancée. Ce projet est ouvert à tous les autres États de la région. Aussi, les cinq pays initiateurs furent rejoints par la Tunisie, le Nigeria, le Soudan et l'Égypte, la Libye proposant également la création d'une unité politique. Cette initiative souleva des oppositions et les participants optèrent finalement pour la seule intégration économique et la signature d'accords de non-agression mutuelle au lieu de l'instauration d'un organe de défense commun comme le préconisait Tripoli.

Le grand axe marchand Tripoli-Agadez-Kano retrouve donc un niveau d'activité qu'il n'avait pas connu depuis l'époque précoloniale. Les Arabes libyens gardent leur emprise sur ce commerce transsaharien tandis que les Touaregs, qui n'ont pas su ni sans doute pu s'insérer dans les réseaux marchands, en sont désormais exclus. Les Ouest-Africains se limitent quant à eux à un commerce de détail. Ils se rendent toutefois en Libye davantage dans le cadre de migrations de travail que d'un négoce : des flux migratoires animés par des jeunes gens d'Afrique de l'Ouest mais aussi centrale viennent en effet se greffer sur ces circuits commerciaux. Ces migrations ont pris une certaine ampleur au cours de ces trois dernières décennies car elles répondent à un réel besoin de main-d'œuvre non qualifiée émanant du sud libyen (Grégoire, 1999). Ces mouvements de marchandises et d'hommes entre le Maghreb et l'Afrique noire montrent que ces deux ensembles tissent de nouveaux liens qui les amèneront peut-être à reconstituer l'ensemble économique régional qu'ils ont formé durant plusieurs siècles.

Figure 1. La région du lac Tchad entre 1200 et 1400



Source : C. Coquery-Vidrovitch et G. Laclavère (1988).
 Atlas historique de l'Afrique, éd. du Jaguar.

Grégoire Emmanuel (2004)

Les relations politiques et économiques mouvementées du Niger et de la Libye

In : Pliez O. (Dir.) La nouvelle Libye : sociétés, espaces et géopolitique au lendeman de l'embargo

Paris : Karthala, 97-110. (Hommes et Sociétés)

ISBN 2-84586-576-7